

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée publique  
**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Mardi 13 décembre 2022, à 13 h

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier  
[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

---

**PRÉSENCES**

Mme Daphney Colin, présidente  
M. Abdelhaq Sari, vice-président  
Mme Christina Smith, vice-présidente  
M. Younes Boukala, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
M. Marc Doret, membre  
M. Benoît Gratton, membre  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

**ABSENCE**

Aucune.

**PERSONNES  
INVITÉES**

M. Daniel Farias, directeur adjoint à la Direction des enquêtes criminelles, SPVM  
M. Miguel Alston, inspecteur-chef à la Direction des enquêtes criminelles, SPVM  
Mme Caroline Cournoyer, inspectrice-chef au service spécialisé en enquêtes criminelles, SPVM  
M. Steeve Abel, commandant à la section des Équipes en renseignement spécialisé, SPVM  
M. Jean-Marc Schanzenbach, commandant responsable du dossier de la lutte aux violences armées, SPVM  
Mme Maya Alieh, sergente-détective au module cyberenquête, SPVM

**AUTRES PERSONNES  
PRÉSENTES**

M. Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif

Le quorum est atteint.

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 05. Mme Daphney Colin, présidente de la Commission de la sécurité publique, souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à l'assemblée, aux commissaires ainsi qu'aux personnes représentant le Service de police de la ville de Montréal (SPVM).

Elle invite les commissaires de la Commission à se présenter et elle présente brièvement le déroulement de la séance.

## **2. Adoption du projet d'ordre du jour**

La présidente donne lecture de l'ordre proposé. Sur une proposition de M. Abdelhaq Sari appuyée par Mme Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## **3. Cybercriminalité dans les médias sociaux et les cyberenquêtes du SPVM**

### **3.1. Présentation par le SPVM - Cybercriminalité dans les médias sociaux et les cyberenquêtes du SPVM**

La présidente cède la parole à M. Daniel Farias, directeur adjoint à la Direction des enquêtes criminelles du SPVM.

M. Daniel Farias prononce un bref mot d'introduction et présente les personnes qui l'accompagnent et cède à son tour la parole à Mme Maya Alieh, sergente-détective au module cyberenquête, SPVM, laquelle entame la [présentation](#).

La présidente remercie la représentante du SPVM.

Afin de permettre les dernières inscriptions à la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une courte pause avant de poursuivre l'assemblée publique avec la période questions et commentaires du public et des commissaires.

PAUSE

### **3.2. Période de questions et commentaires du public**

Mme Daphney Colin précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Robin Edgar, Mouvement Action Justice	<p>S'étonne que la présentation ne fait pas état de cybercrimes à l'instar des rançongiciels / Mentionne les plaintes de policières sur les réseaux sociaux à propos d'inconduites sexuelles dont elles auraient fait l'objet et qui se retrouvent à leur tour être accusées de harcèlement / Exprime sa préoccupation à l'égard de la position du SPVM sur la liberté d'expression et demande comment le SPVM détermine qu'un commentaire sur le Web contrevient à la liberté d'expression.</p> <p>Fait remarquer que la notion de harcèlement criminel est balisée / Comprend que pour enclencher une enquête, une personne qui craint pour sa sécurité doit invoquer des motifs suffisants / Indique qu'une personne peut craindre pour sa sécurité sans détenir les preuves suffisantes / Demande des précisions sur la manière avec laquelle le SPVM détermine si des accusations sont fondées sur de fausses allégations.</p>
M. Marcel Lanoue	Demande les coûts annuels associés aux opérations en matière de cyberenquêtes et leurs projections dans les années à venir.

La présidente demande si d'autres interventions des personnes dans la salle. Elle procède à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis par l'entremise du formulaire en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Mme Anne-Sophie Letellier, Lab-2038	Les cyberenquêtes liées aux situations de violence conjugale ne faisaient pas partie du plan présenté. Les technologies sont des outils utilisés pour accroître la capacité de contrôle et instaurer un climat de peur. Les victimes se retrouvent souvent devant un manque de ressources pour investiguer et pour prouver différentes formes de cyberviolence (p.ex. compromission de comptes de médias sociaux jusqu'à des logiciels espions). Le SPVM compte-t-il déployer des ressources pour répondre à cet enjeu?
M. Walid Nassef	<p>Le sentiment d'insécurité nuit bien plus que l'insécurité elle-même, tant au niveau local qu'international.</p> <p>Le SPVM ne devrait-il pas créer une équipe spéciale pour combattre la désinformation sur les réseaux sociaux et combattre le sentiment d'insécurité chez les montréalais-es.</p>
Mme Lise Chovino, Centre de documentation	Le CDÉACF travaille depuis 2017 avec les regroupements de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence

sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)	<p>conjugale et nous notons depuis une augmentation de l'utilisation des technologies connectées dans le maintien de la violence conjugale. Est-ce que votre équipe agit uniquement pour les jeunes et sur les réseaux sociaux ou vous intervenez aussi dans des cas vécus par des adultes et sur d'autres types d'outils connectés (domotique, internet des objets, etc.)?</p> <p>Nous notons au CDÉACF un besoin, certes de sensibilisation du public, mais aussi une nécessité d'agir à la base des pratiques du capitalisme de surveillance qui déploie nombre de stratagèmes pour qu'on partage ses données sans véritable consentement. Votre équipe travaille-t-elle uniquement sur les enquêtes ouvertes suite à des incidents ou collaborez-vous avec des initiatives préventives non au niveau individuel, mais au niveau des fournisseurs de services numériques eux-mêmes?</p>
---	--

La présidente remercie les personnes présentes et celles à distance pour leur participation.

### 3.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Lisa Christensen	Exprime sa préoccupation face à ce phénomène qui suscite nombre d'interrogations / Constate que les formes de cybercriminalité prennent de l'ampleur et affectent de plus en plus les enfants et les jeunes / Demande des précisions sur la documentation disponible en plusieurs langues aux fins de sensibilisation.
M. Younes Boukala	Remercie pour la présentation / Demande des clarifications sur les diverses collaborations avec les autres corps policiers.
Mme Christina Smith	Mentionne que la Ville de Westmount a récemment été victime d'une cyberattaque et remercie le SPVM pour le soutien apporté / Demande si le niveau de sensibilisation de la population, notamment auprès des jeunes, est à la hauteur du phénomène.
M. Abdelhaq Sari	Souligne l'utilité de la présentation et les remercie / Fait remarquer que l'enjeu n'est pas uniquement technologique et souligne le déplacement de la criminalité vers les médias sociaux / Réaffirme les propos avancés d'une responsabilité partagée de toutes et

	tous / Demande les façons d'intervenir, outre la sensibilisation et l'éducation, en regard d'un phénomène qui évolue rapidement.
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Se rassure de l'existence de telles ressources dédiées à la cybercriminalité / Des interventions adaptées sont mises en place pour répondre à des enjeux de santé mentale qui vont en croissant et demande comment sont appliquées ces approches dans le cadre des cyberenquêtes / Demande davantage de précisions sur les moyens de répondre à des enjeux de santé mentale sur les médias sociaux / S'enquiert si les ressources actuelles suffisent à répondre aux enjeux.
M. Marc Doret	Salue le travail accompli par les équipes des cyberenquêtes / Demande, outre les activités de sensibilisation dispensées dans les écoles, les formes de soutien des postes de police locaux dédiées à cet enjeu aux villes et arrondissements.
M. Benoit Gratton	Demande des précisions sur la proportion du temps consacrée aux collaborations avec les autres corps policiers dans le cadre de ces enquêtes.
Mme Lisa Christensen	Constate la facilité avec laquelle un logiciel de suivi peut être installé à l'insu d'une personne sur un téléphone portable / Relate différentes situations où une personne peut se sentir menacée, demande comment les interventions du SPVM peuvent répondre à un sentiment d'insécurité sans qu'une personne ait des preuves tangibles suffisantes.
M. Abdelhaq Sari	Fait état d'incidents sur les réseaux sociaux ou des plateformes de jeux et le phénomène de glorification qui est intrinsèquement lié / S'interroge sur la possibilité d'amorcer une enquête préventive / Demande si le SPVM agit de manière proactive en examinant les contenus sur les réseaux sociaux.
M. Younes Boukala	Précise qu'au-delà de la sensibilisation, diverses précautions sont de mise / Partage des actions à entreprendre pour se prémunir des risques de cybercriminalité.
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Souligne l'état d'insensibilité face à la détresse exprimée sur les réseaux sociaux / Fait remarquer que certains comportements ou propos peuvent être difficilement identifiables et attribuables à la cybercriminalité et demande des exemples qui peuvent faire l'objet d'un signalement / Dans une perspective d'éducation de la population, souhaite davantage de précisions à l'égard d'informations pertinentes à partager aux forces de l'ordre / Demande des clarifications sur le processus de signalement et de

	plainte à un poste de police en lien avec la cybercriminalité / S'interroge à savoir si un suivi est fait suivant un signalement.
Mme Lisa Christensen	Demande la principale précaution à prendre pour se protéger de la cybercriminalité.
Mme Daphney Colin	Demande les moyens mis en place pour préserver la santé mentale des agent·es œuvrant aux cyberenquêtes.

En terminant, la présidente remercie les représentantes et les représentants du SPVM pour cette présentation qu'elle estime fort instructive. Elle profite de cette séance pour saluer le travail des équipes du SPVM qui travaillent sur ces dossiers. En cette dernière séance de l'année 2022 de la CSP, la présidente remercie les membres de la commission et transmet à toutes et à tous ses vœux de fin d'années.

#### 4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 17.

**APPROUVÉ LE** : 14 février 2023

**ORIGINAL SIGNÉ**

Daphney Colin  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

Lydia Atrouche  
Coordonnatrice - commissions  
permanentes